



Conseil de sécurité

Séance ouverte sur la protection des civils dans les conflits armés : Insécurité alimentaire au Soudan

New York, le 20 mars 2024

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse auprès des Nations unies à New York

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier les représentantes et représentants de l'OCHA, de la FAO et du PAM de leurs exposés et aussi des mesures proposées. La Suisse est reconnaissante pour l'engagement continu et courageux de toutes et tous les actrices et acteurs humanitaires et intervenants locaux de première ligne face à la situation désastreuse à laquelle les Soudanaises et Soudanais sont confrontés – « the stuff of nightmares », comme l'a appelé Madame Wosornu.

Nous sommes consternés par le niveau alarmant de l'insécurité alimentaire et le risque réel de famine qui est en fait plus qu'un risque, mais qui est en train de se matérialiser. Le conflit dévastateur qui se poursuit sans relâche en est la cause principale. La Suisse, en tant que point focal au Conseil sur les conflits et la faim, avec le Guyana, salue le mécanisme d'alerte précoce institué par la résolution 2417. Dans cette même résolution, ce Conseil s'est engagé à examiner les moyens de traduire les alertes précoces en actions concrètes. Nous devons agir de concert et maintenant avant que des millions de personnes ne meurent de faim.

Face à cette situation, et en ligne avec les recommandations contenues dans la note, la Suisse souhaite souligner surtout trois points :

Premièrement, nous appelons les parties au conflit à immédiatement faire taire leurs armes et à entamer un dialogue autour d'une solution politique à cette guerre qui n'a que trop duré. Il y a deux semaines, ce Conseil appelé les parties à cesser immédiatement les hostilités pendant ce mois de Ramadan. Il faut maintenant respecter cette décision. Néanmoins sur le terrain, les combats continuent sans relâche. La mise en œuvre de la résolution 2724 est cruciale pour que l'aide humanitaire puisse être acheminée de manière rapide, sûre et sans entraves par-delà les frontières et les lignes de front. Les obstacles bureaucratiques et administratifs auxquels se heurtent les acteurs et actrices humanitaires doivent être levés immédiatement.

Deuxièmement – et je voudrais ici faire écho à Monsieur Martina de la FAO – nous rappelons que les parties doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits humains. L'usage de la famine comme arme de guerre contre la population civile est interdit et constitue un crime de guerre au sens du Statut de Rome. De plus, les biens indispensables à la survie de la population civile sont spécifiquement protégés par le droit

international humanitaire, qui interdit notamment aux parties de les attaquer, détruire ou mettre hors d'usage. Enfin, les parties doivent autoriser et faciliter le passage rapide et sans encombre de secours humanitaires destinés aux personnes civiles dans le besoin. Il est essentiel que les auteurs de violations de ces obligations soient tenus responsables de leurs actes.

Troisièmement, les personnes les plus vulnérables doivent être protégées. Dans ce contexte d'insécurité alimentaire aiguë et de conflit généralisé, les femmes et les filles sont en première ligne dans la recherche de moyens de subsistance. Elles sont alors exposées à des défis de protection majeurs, et particulièrement aux violences sexuelles et basées sur le genre. Il s'agit en outre de renforcer la résilience des communautés accueillant les personnes déplacées à l'intérieur par une approche d'assistance intégrée.

Monsieur le Président,

La fenêtre d'opportunité pour inverser cette crise alimentaire catastrophique se ferme rapidement. Nous saluons, à ce titre, la conférence des donateurs qui se tiendra le 15 avril à Paris, et à laquelle la Suisse participera. Une aide financière n'est cependant pas suffisante. Il est essentiel de poursuivre tous les efforts diplomatiques pour faire cesser les combats et trouver une solution pacifique au conflit et, dans l'intervalle, appeler les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire. Ainsi, ce Conseil doit assumer sa responsabilité, comme il l'a décidé unanimement il y a cinq ans en adoptant la résolution 2417, et rester mobilisé pour briser le cercle vicieux entre les conflits armés et la faim.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr. President,

I would like to thank the representatives of OCHA, FAO and WFP for their presentations and also of the proposed measures. Switzerland is grateful for the ongoing and brave commitment of all the humanitarian actors and local frontline responders to the disastrous situation Sudanese people are facing – « the stuff of nightmares », as Mrs. Wosornu called it.

We are appalled by the alarming level of food insecurity and by the real risk of famine, which is in fact more than a risk, but which is now materializing. The main cause of this is the devastating conflict that continues unabated. Switzerland, as the Council's focal point on conflict and hunger, together with Guyana, welcomes the early warning mechanism established by this Resolution 2417. In the same resolution, this Council undertook to examine ways of translating early warnings into concrete action. We must act together now before millions of people die of hunger.

In view of this situation, and in line with the recommendations contained in the note, Switzerland would like to highlight three points in particular:

Firstly, we call on the parties to the conflict to immediately silence their weapons and engage in dialogue around a political solution to end this war which has gone on for far too long. A fortnight ago, this Council called on the parties to immediately cease hostilities during the month of Ramadan. This decision must now be respected. On the ground, however, the fighting continues unabated. The implementation of Resolution 2724 is crucial if humanitarian aid is to be delivered quickly, safely and unhindered across borders and front lines. The bureaucratic and administrative obstacles facing humanitarian actors must be removed immediately.

Secondly – and here I would like to echo Mr. Martina from the FAO – we reiterate that the parties must respect their obligations under international humanitarian and human rights law. The use of starvation as a weapon of war against the civilian population is prohibited and constitutes a war crime under the Rome Statute. Moreover, objects indispensable to the survival of the civilian population are specifically protected by international humanitarian law, which prohibits the parties from attacking, destroying or rendering useless such objects. Lastly, the parties must authorize and facilitate the rapid and unimpeded passage of humanitarian aid intended for civilians in need. It is essential that those responsible for violations of these obligations be held accountable for their actions.

Thirdly, the most vulnerable people must be protected. In this context of acute food insecurity and generalized conflict, women and girls are on the front line in the search for means of subsistence. They are consequently exposed to major protection challenges, particularly sexual and gender-based violence. Moreover, the resilience of communities hosting internally displaced persons must be strengthened through an integrated assistance approach.

Mr. President,

The window of opportunity to reverse this catastrophic food crisis is rapidly closing. We therefore welcome the donors' conference to be held in Paris on 15 April, in which Switzerland will be participating. However, financial aid is not enough. It is essential to continue all diplomatic efforts to stop the fighting, find a peaceful solution to the conflict and, in the meantime, to call on the parties to the conflict to respect international humanitarian law. This Council must therefore assume its responsibility, as it decided unanimously five years ago when it adopted Resolution 2417, and remain mobilized to break the vicious circle between armed conflict and hunger.

Thank you.